

Mention Biodiversité, Ecologie et Evolution

Parcours : tous parcours

Titre du Module : Introduction au droit et au droit de l'environnement (TC4)

Responsable(s) : Julien Dellaux : julien.dellaux@mnhn.fr

Organisation de l'UE :

Semestre	ECTS	CM (h)	TD (h)	TP (h)	Nb de semaines	Nb heures par semaine	Effectifs maximum
1	30	27	0	3	10	3	100

Objectifs de l'UE :

Cet enseignement de droit ambitionne de fournir aux étudiants les outils et les connaissances juridiques nécessaires à l'appréhension des problèmes relatifs à la gestion du patrimoine naturel et culturel. Il se subdivise en deux grandes parties. La première, sous la forme d'une introduction au droit, présentera les principaux concepts juridiques, les méthodes et les moyens nécessaires à l'analyse des instruments juridiques, ainsi qu'à l'identification de leur portée en droit français, européen et international. La seconde partie, propose une introduction au droit de l'environnement. Celle-ci permettra aux étudiant de disposer d'une vision générale des acteurs et des grands principes du droit de l'environnement ainsi que des principaux textes règlementant la protection de la biodiversité et du patrimoine culturel. Concrètement, l'enseignement se déroulera au cours de 10 semaines au premier semestre à raison de 3h par semaine, tous les mercredis (pour un total de 30h).

Mots-clés :

Systeme juridique
Patrimoine naturel et culturel
Droit de l'environnement
Droit des collections publiques
Biodiversité

Compétences visées :

Les étudiants devront être capables de comprendre et analyser un texte juridique et d'en identifier les points de Droit. Ils devront également connaître les règles essentielles de la protection des ressources naturelles et à la gestion des collections d'histoire naturelle.

Pré-Requis :

Aucun

Mode de validation :

Une épreuve orale ou rendu d'un devoir maison.
Une épreuve écrite : commentaire, cas pratique ou dissertation.

Contact(s) :

Julien Dellaux : julien.dellaux@mnhn.fr